L'air nous a toujours paru une ressource illimitée. Nous avons cru que nous pourrions continuer à y déverser des polluants. Ce n'est que lorsque nous avons commencé à nous rendre compte de l'étendue de la pollution atmosphérique dans son ensemble que nous avons compris que l'air est régi par des mécanismes de recyclage délicats et peut être détruit. La pollution atmosphérique n'est pas un problème nouveau. La fumée de charbon a causé tellement d'ennuis au XIV° siècle dans les grandes villes d'Angleterre qu'on a édicté des lois prévoyant la peine de mort pour les responsables. Déjà à cette époque, on savait que la santé des citadins était menacée. Au cours des siècles, nous avons interdit le dégagement dans l'air de quantité de polluants sous forme de particules fines. On ne voit plus de fumée dense s'échapper des cheminées d'usine où l'on brûlait du charbon. Mais, maintenant, nous avons le problème des émanations nocives qui se répandent dans l'atmosphère, comme l'anhydride sulfureux qui s'échappe de divers types d'usines, et qui toutes causent des ennuis à la population des régions

Bien des problèmes sont associés à la pollution. Il devient clair et net que les risques de polluer l'atmosphère, l'eau et le sol se multiplient avec la hausse du niveau de vie au Canada, aux États-Unis et ailleurs. C'est pourquoi, si nous voulons résoudre le problème, nous devons d'urgence établir des normes de contrôle rigoureuses. J'aimerais une fois de plus mentionner ce que j'ai dit à plusieurs reprises à la Chambre. On ne peut s'attaquer seulement à la pollution. Plusieurs autres facteurs entrent en jeu dans une lutte générale contre la pollution. Entre autres, la population. Je ne songe pas uniquement au maintien de la population mondiale à un niveau stable, même si j'estime que nous nous devons d'agir dans ce sens sans tarder; nous devons étudier aussi d'autres genres d'accroissement de la population. Cela devrait faire partie du problème global dont le ministère de l'Environnement sera chargé.

Que prévoyons-nous pour nos régions urbaines? Pour nos industries existantes? En disperserons-nous ailleurs au Canada? Permettrons-nous à l'industrie de croître dans nos villes? On estime que bientôt Montréal, Toronto et Vancouver grouperont la moitié de la population canadienne. Les ministères du gouvernement se doivent d'amorcer la planification globale de nos ressources et de la population si nous voulons résoudre certains problèmes-clés auxquels nous faisons face aujourd'hui. Il en va de même dans d'autres pays. La planification doit être internationale, mais on n'en voit aucune trace nulle part. Un ou deux ministères étudient les problèmes urbains, mais il n'y a pas de planification globale.

Il y a aussi la question de la pollution par la mise en valeur des ressources et celle du recyclage. Comme je l'ai dit à maintes reprises, notre nation est l'une des plus gaspilleuses du monde. Nous devrions recycler bien des produits au lieu de les mettre au rebut et polluer ainsi notre pays d'un bout à l'autre. On devrait entreprendre plus de recherche sur les opérations de recyclage. J'ai déjà parlé de l'automobile. D'après les statistiques, 60 p. 100 de la pollution de l'air sur tout le continent nord-américain provient de l'automobile. Je ne sais pas quel est ce pourcentage au Canada. Il est sans doute plus élevé encore dans certaines villes. Nos normes nationales ne seront efficaces que si elles englobent tous les facteurs de pollution.

[M. Harding.]

Je m'associe au député de South Western Nova (M. Comeau) pour critiquer le gouvernement d'avoir présenté le bill maintenant. Voilà seulement une dizaine de jours que nous en avons des exemplaires. J'en ai envoyé à quelque 20 ou 30 personnes et organismes qui aimeraient contribuer à établir la meilleure loi possible pour les Canadiens, et je n'ai encore reçu qu'une ou deux réponses.

L'hon. M. Davis: Pourquoi ne devenez-vous pas membre du comité?

M. Harding: Je n'ai pas entendu la réflexion du ministre, mais s'il a fait allusion au comité, je conviens que nous pouvons y faire beaucoup de travail. Mais il y a beaucoup d'organismes qui ne peuvent pas se permettre d'envoyer des représentants à Ottawa. Il y a beaucoup de particuliers qui connaissent bien les problèmes de la pollution atmosphérique et qui ne peuvent s'exprimer que par la voix de leur député. C'est ce qu'on appelle la démocratie de participation, et c'est pourquoi je regrette que nous n'ayons pas disposé de quatre ou cinq jours de plus pour recenser les opinions de ces personnes.

• (2.50 p.m.)

J'aimerais maintenant parler du bill même, monsieur l'Orateur. J'ai dit auparavant que c'était un pas dans la bonne direction. Notre parti a l'intention bien arrêtée d'appuyer cette mesure. Lorsque le comité en sera saisi, nous tenterons de proposer des amendements aux articles qui nous paraissent faibles. Nous proposerons des amendements au ministre en espérant qu'ils tonifieront le bill ou y ajouteront des dispositions selon nous indispensables. Nous espérons bien entendu qu'on fera droit à nos amendements. Je suis d'avis que le Canadien a le droit de respirer de l'air pur, de boire de l'eau potable et de vivre dans un milieu sain. Je crois que ces droits devraient figurer dans notre constitution. Les Canadiens devraient avoir le droit de vivre dans un milieu propre qui devrait être garanti par la Déclaration des droits. J'estime que la Déclaration des droits devra être modifiée un jour pour incorporer ce droit supplémentaire. Comme je l'ai fait remarquer, ce bill vise essentiellement les sources fixes de pollution dont il fait mention. Dans son discours, le ministre a déclaré qu'on donnerait une vaste application à cette partie du bill, ce qui me préoccupe par-dessus tout. Là encore il faudrait établir une méthode unique, uniforme et concertée de traiter les problèmes de pollution atmosphérique et le bill a l'étude suscitera sans aucun doute les mêmes problèmes que le bill concernant la pollution de l'eau au Canada. Nos statuts comportent des douzaines de mesures législatives pour combattre la pollution. Il y a au Canada toutes sortes de règlements dans ce domaine. Il n'y a guère de ministères qui ne soient touchés par des lois ou des règlements destinés à empêcher la pollution.

Je l'ai déjà dit ici et je le répète, malgré l'existence de statuts de règlements de toutes sortes conçus pour combatire la pollution, pendant de très nombreuses années on n'en a tenu aucun compte. Nous avons fait à ce sujet des recherches portant sur plusieurs années. Certains ministères n'ont jamais intenté de poursuites en vertu de certains règlements. Nos recherches ont révélé que depuis plus de sept ans aucune poursuite n'a été intentée en